

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- ☐ PERMIS DE STATIONNEMENT
- ☐ PERMISSION DE VOIRIE
- ☐ ALIGNEMENT INDIVIDUEL

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Commune de	
Route Départementale n°	
du P.R.	au P.R.
Bénéficiaire :	
Demandeur :	

Avis de la Commune de Date, cachet et signature,

	OBSERVATIONS
☐ Favorable ☐ Défavorable	

Demandeur :

Nom, prénom (ou raison sociale) :

Adresse :



Fax:

e-mail:

Qualité : ☐ particulier ☐ concessionnaire ☐ maître d'oeuvre ☐ bureau d'études
☐ géomètre ☐ architecte ☐ notaire ☐ autre.....

Propriétaire : (s'il est autre que le demandeur)

Nom, prénom (ou raison sociale) :

Adresse :



Fax:

e-mail:

Localisation de l'opération faisant l'objet de la demande :

- Commune de
- Rue ou lieu-dit :
- Route(s) départementale(s) n°
- Section cadastrale Parcelle(s) n°
- En agglomération : OUI ☐ NON ☐

☐ A – OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC (permis de stationnement)⇒ Motif de la demande :⇒ Nature du matériel ou des matériaux à poser sur le domaine public :⇒ Durée prévisible du dépôt : mois jours⇒ Surface occupée : longueur : largeur :**☐ B – CRÉATION OU MODIFICATION D'UN ACCÈS (permission de voirie)****B1 - Création**

⇒ usage :

☐ habitation	☐ agricole	☐ industriel
☐ commercial	☐ public	☐ autre.....

⇒ Accès déjà existant(s) : si un ou plusieurs accès desservent déjà l'îlot de propriété (unité foncière d'un même propriétaire), préciser : le nombre : sur quelle(s) voie(s) il(s) débouche(nt) :⇒ Travaux faisant suite à un document d'urbanisme : OUI ☐ NON ☐

- Déclaration Préalable :	n°	du
- Certificat d'Urbanisme :	n°	du
- Permis de Construire :	n°	du
- Permis d'Aménager :	n°	du

⇒ Positionnement et dimensions souhaités de l'accès à créer :

Inscrire clairement la position souhaitée de l'accès à créer sur le plan cadastral

Largeur souhaitée de l'accès à créer :m

B2 - Modification

⇒ usage actuel

☐ habitation	☐ agricole	☐ industriel
☐ commercial	☐ public	☐ autre.....

⇒ L'accès actuel a déjà fait l'objet d'un arrêté de permission de voirie (si oui joindre une copie) :OUI ☐NON ☐⇒ Motif de la modification :⇒ Description de la modification :

☐ **C – IMPLANTATION D'UN OUVRAGE DANS L'EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER (permission de voirie)**

⇒ Positionnement de l'ouvrage :

- ☐ au-dessus du domaine public ☐ sur le domaine public ☐ sous le domaine public
☐ sous la chaussée ☐ sous l'accotement ☐ sous le fossé ☐ sous le trottoir ☐ dans le talus
☐ transversalement par rapport à la route ☐ longitudinalement par rapport à la route
☐ autre positionnement (préciser) :

⇒ Nature de l'ouvrage :

- ☐ conduite d'eau potable ☐ aqueduc, busage ☐ fourreau
☐ conduite d'assainissement ☐ rejet d'eau ☐ panneau, borne
☐ conduite de gaz ☐ regard ☐ candélabre
☐ conduite d'irrigation ☐ drain ☐ support, potence
☐ câble électrique ☐ bordure, caniveau ☐ mobilier
☐ câble téléphonique ☐ trottoir ☐ plantation
☐ tuyau d'arrosage
☐ autre type d'ouvrage :

⇒ Dimensions de l'ouvrage :

Longueur :m Largeur :m Profondeur :m Diamètre :mm

⇒ Matériau constituant l'ouvrage :

- ☐ fonte ☐ acier ☐ P.V.C.
☐ béton ☐ béton armé ☐ autre

⇒ Nature des travaux envisagés pour implanter l'ouvrage :

- ☐ tranchée ☐ fonçage ☐ excavation localisée ☐ autre

⇒ Réalisation des travaux :

Durée prévisible du chantier : Date souhaitée du début du chantier :

Nom et coordonnées de l'entreprise chargée des travaux (le cas échéant) :

☐ **D – ALIGNEMENT INDIVIDUEL**

⇒ Objet de la demande :

- ☐ Position de la limite domaine public / domaine privé
☐ Travaux sur l'alignement (préciser) :

Je, soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Fait à, le

Signature,

DÉPÔT DE LA DEMANDE

La demande et ses pièces annexes devront obligatoirement être déposées à la Mairie de la commune sur laquelle est situé le projet qui, après avis du Maire, transmettra le dossier à la Subdivision départementale compétente pour instruction.

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA DEMANDE

(en deux exemplaires lisibles et de bonne qualité graphique)

- ☐ un plan de situation (carte 1/25 000)
- ☐ un extrait de plan cadastral (délimiter l'ensemble de l'îlot de propriété et le point précis des travaux)
- ☐ un plan de masse (échelle : 1/500 ou 1/200)
- ☐ un croquis ou un plan détaillé de l'ouvrage projeté ou une photo.

NOTICE D'INFORMATION

1 – Permis de stationnement

Toute occupation superficielle du domaine public routier, hors agglomération, sans ancrage ou incorporation au sol, doit faire l'objet d'une autorisation sous la forme d'un arrêté portant permis de stationnement.

Ce type d'autorisation est obligatoire, par exemple, pour le stockage de matériel et de matériaux en bordure des routes départementales, pour l'installation de grues de chantier, d'échafaudages ou de bennes sur le domaine public, pour l'installation de mobilier destiné à la vente de produits locaux (abris, vitrines...).

2 – Permission de voirie

Toute implantation d'équipements ou d'ouvrages nécessitant un ancrage dans le sol ou le sous-sol du domaine public routier, ne peut être réalisée que sous le couvert d'un arrêté portant permission de voirie.

Cette autorisation fixe les prescriptions techniques qui devront être impérativement respectées et est toujours donnée à titre précaire, révocable et sous réserve des droits des tiers. **Elle est nominale, non transmissible et s'éteint en cas de changement ou de cessation d'activité du bénéficiaire.**

Son obtention ne dispense pas le(s) bénéficiaire(s) ou l'entreprise chargée des travaux de demander, si cela s'avère nécessaire :

- un arrêté temporaire de circulation (alternat, déviation, limitation de vitesse...) ;
- un permis de stationnement (dépôt provisoire de matériaux, de matériel, ...).

3 – Alignement individuel

L'alignement individuel est un acte unilatéral par lequel le Conseil Départemental indique à un propriétaire les limites du domaine public routier au droit de sa propriété.

Sous peine de poursuite, la demande d'alignement est obligatoire lorsque le riverain envisage d'effectuer des travaux en bordure de voies, qu'il s'agisse de pose de clôture, plantation de haie, implantation d'une palissade, établissement de fossé, ouverture de porte, etc...